

Gland, le 7 mai 2021

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 6 mai 2021

Présidence : M. Pierre-Alain Bringolf

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 89 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la rénovation de l'enveloppe extérieure et de certains équipements techniques de la salle communale;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

d'accepter l'amendement consistant à ajouter un montant complémentaire de CHF 16'200.- pour le remplacement des tubes T5 par des éclairages LED, avec possibilité de varier la luminosité, soit :

- I. d'accorder le crédit de CHF ~~1'364'000.-~~ 1'380'200.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 551'000.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » (compte 9281.04) via le compte 822.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif »;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~1'364'000.-~~ 1'380'200.-.

"Conformément aux articles 110 et ss LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Pierre-Alain Bringolf

Karine Teixeira Ferreira